



LIGUE GRAND EST DE BILLARD

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE LIGUE GRAND EST de BILLARD (siret 823 800 883 000 14)

A Tomblaine, le samedi 7 septembre 2024 à 14 heures

Le 7/9/2024 l'Assemblée Générale de la LGEB s'est tenue à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine. Nicole Jeanny et Bernard Janin ont effectué le pointage des délégués des clubs de la Ligue ; ce pointage a montré que le quorum avait été atteint. De ce fait, l'AG pouvait valablement délibérer.

Les points suivants y ont été évoqués :

Adoption à l'unanimité du compte rendu de l'AG de l'an passé

Remise officielle des titres de champion de France

Lecture du rapport moral :

Comme en compétition de billard, une situation particulière s'est présentée : l'état de santé de notre Président l'a empêché d'être présent, nous lui souhaitons un prompt rétablissement, également absent notre Secrétaire.

Rapport moral :

Est ouverte la HUITIÈME Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Grand Est de Billard à 14h30. Sérieusement malade, je ne peux être présent et présider cette Assemblée Générale. Francis Richard, Bernard Jannin seront à même de mener cette AG de la meilleure des façons.

Il était prévu une Assemblée Générale Élective destinée à composer un nouveau comité Directeur pour 4 ans. Elle est sans objet faute de candidatures. Cela est gravissime, dommageable pour la pérennité de la Ligue.

6 candidatures exprimées, uniquement dans le domaine sportif ! Cela met en avant la difficulté du bénévolat à tous les niveaux (clubs, comités départementaux) alors même que de nouvelles lois rendent plus contraignantes la représentation dans ces instances à terme, même si cela part du principe d'une ouverture à une meilleure représentation, notamment des femmes.

De fait, un nouvel appel à candidatures va être lancé avec l'échéance d'élections au 15 novembre 2024 maximum.

Cette année encore, nous déplorons la disparition d'un certain nombre de nos membres au sein de notre Ligue.

Ils sont malheureusement trop nombreux à nous quitter et dans les structures, les clubs, cela nous affecte humainement.

Pour tous nos disparus, je vous propose de respecter quelques instants de recueillement.

Rappel :

L'Assemblée Générale est plus que jamais un moment important d'échange entre les Clubs et la Ligue, le moment où les décisions sont prises ou validées.

J'attache aussi une très grande importance à la présence des Comités Départementaux car leur rôle est essentiel dans l'articulation des actions fédérales et celles de la Ligue.

Ces dernières années, le quorum a été atteint de justesse et il semblerait judicieux que l'Assemblée Générale valide encore le principe d'une amende pour les clubs absents que nous n'avons jamais mis en œuvre :150 €.

Nous l'avons mis en avant cette année et force est de constater que la présence de clubs est nettement plus nombreuse et c'est tant mieux pour le débat.

Le quorum, tant en nombre de délégués que de voix, est atteint.

Ainsi, remerciements aux Clubs et à leurs Délégués de leur présence.

Remerciements également à l'ensemble du Comité Directeur qui s'active tout au long de la saison. Nous pouvons faire mieux, bien évidemment, mais la Ligue a un besoin cruel de renforcement pour accomplir l'ensemble des missions qui lui sont dévolues. L'appel à candidature a été infructueux. C'est véritablement dommageable.

Cela met en perspective le bénévolat, clé de voute du fonctionnement des associations comme la nôtre qui ont peu de moyens financiers pour envisager un recrutement administratif, comptable ou autre alors que pointe la professionnalisation en matière de formation appuyée par la Fédération.

Les clubs, les départements, les Ligues y sont déjà confrontées avec notamment les dispositifs club avenir et une grille de rémunération édictés par la Fédération. Cela suscite une certaine incompréhension et une différence de traitement avec les fonctions bénévoles dans nos structures est ressentie.

LICENCES :

De 1626 licences en 2020, 1370 en période covid, 1541 en 2021/2022, 1589 en 2022/2023, l'effectif atteint un record de 1727 licenciés cette saison, soit 141 licences de plus.

Cela maintient le Grand Est dans le peloton de tête des Ligues dans les effectifs : 2ème pour 180 jeunes, 245 licences découvertes (6ème) ; 187 féminines (3ème) ; Carambole 4ème, blackball (8ème), snooker (2ème) , américain (2ème).

Les clubs les plus dynamiques sont ceux qui disposent d'une école de Billard labellisée FFB.

A féliciter entre autres : Troyes, Reims, Sézanne, Laxou, Saint Max-Nancy, Pont à Mousson, Saint-Dizier, Schiltigheim, Lingolsheim, Eckbolsheim, Colmar 71, Mulhouse.

Notable progression en licenciés pour le BC 55 Saint-Louis.

La PALME REVENANT A THIONVILLE PASSANT DE 45 LICENCIES A 117 LICENCIES.

Avec 54 LICENCES DÉCOUVERTES ET 8 LICENCES AVENIR, BRAVO A ALBERT PETTENER ET TOUTE SON ÉQUIPE

A féliciter aussi pour leurs effectifs, leur dynamique sportive et leur politique de jeunes, féminines : ARCIS SUR AUBE, HAGONDANGE, ST NICOLAS DE PORT, FLORANGE, MAGNY, SÉLESTAT 98, COLMAR 147, ÉPINAL.

Le constat est encore que la moitié des clubs ont plutôt réussi dans leur recherche de nouveaux licenciés, d'autres et surtout les petites structures, souffrent dans leur recherche de nouveaux licenciés mêlée souvent de difficultés de gouvernance.

Pour autant, le principe est que tous les adhérents soient obligatoirement licenciés, c'est une exigence que consacre le Code du Sport et l'ambition de la Ligue à prospérer au service du Billard, ses clubs et tous les pratiquants.

Comité Directeur

Cette année encore de nombreuses réunions se sont déroulées en visioconférences,

Le Comité Directeur de la Ligue s'est réuni à 4 reprises et le bureau régulièrement.

A la fonction de Président de Ligue, le suivi du développement et de l'ETR, l'intérim à la formation et à l'arbitrage il se dégage un très important nombre de réunions en visio-conférences avec la FFB et autres partenaires institutionnels.

Les commissions de la Ligue se sont réunies en visioconférences plusieurs fois dans l'année.

Aussi, il a semblé important d'apporter un chiffre à la valeur du Bénévolat comptablement. Au total, le comité directeur comptabilise un nombre d'heures très important dont la valeur bénévolat est budgétisée à hauteur de 52542 €.

JEAN KAUFFEISEN EST HONORÉ PAR LA REMISE D'UN DIPLÔME D'OR CONSACRANT 35 ANS DE BÉNÉVOLAT. Une ovation a été effectuée pour Jean pour la remise de son diplôme.

Au niveau des compétitions

DE NOMBREUX CHAMPIONNATS DE France ET TOURNOIS NATIONAUX DE SONT DÉROULÉS :
CHAMPIONNAT DE France PAR ÉQUIPES D1 5 QUILLES CONSACRANT L'ÉQUIPE DE LAXOU,
CHAMPIONNAT DE France A COLMAR en SNOOKER MASTERS MIXTE
CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR ÉQUIPE DE CLUBS CONSACRANT L'ÉQUIPE DE LAXOU ; DOUBLE BRAVO
TOURNOI NATIONAL ARTISTIQUE A FLORANGE

CHAMPIONNAT DE France PONT A MOUSSON CADRE NATIONALE 2 ET BANDE NATIONALE 3
TOURNOI NATIONAL CADRE 71/2 A ÉPINAL
TOURNOI NATIONAL DAMES A ST MAX NANCY
Championnat de France 3 BANDES NATIONALE 2 A REIMS CONSACRANT LE JOUEUR LOCAL
THIERRY FOURMET.

Il faut souligner l'activité sportive consacrant de multiples finales de Ligue dans toutes les disciplines.

En billard à poches, elles rassemblent un nombre conséquent de finalistes.

Finales à Schiltigheim en Américain 20 joueurs sur 4 jours

Finales Blackball dans la nouvelle salle du club de Varennes à Montfaucon

Finale Snooker à Schiltigheim.

En carambole : 24 finales de ligue à 8 joueurs

Finale de Ligue 4 billes à Toul 24 jeunes

Finale de Ligue jeunes 3 Billes

Le challenge de l'Est à Dijon avec 18 joueurs du Grand Est et des Joueurs de Bourgogne Franche Comté

6 finales de Ligue par équipes FFB

8 finales de Ligue par équipes Grand Est empruntant des formules innovantes ouvertes à des pratiquants pas forcément compétiteurs en compétitions officielles FFB.

Pour la saison 2024 2025, l'annonce doit être faite que FLORANGE accueillera le Championnat d'Europe ARTISTIQUE

Au niveau des sportifs

DE NOMBREUX TITRES EN INDIVIDUELS SONT VENUS ÉMAILLER LE PALMARÈS DE
NOTRE RÉGION POUR LA SAISON 2023/2024
ILS SERONT APPELÉS AU COURS DE NOTRE AG POUR LA REMISE DE LEUR DIPLÔME
DES TITRES SONT VENUS AUSSI RÉCOMPENSER LES ÉQUIPES DE LAXOU ET COLMAR 71

UN NOMBRE D'ACCESSITS EST AUSSI A SOULIGNER ET LE COMPORTEMENT PROMETTEUR DE NOS JEUNES DANS TOUTES LES DISCIPLINES DU BILLARD

LES RESPONSABLES DE COMMISSION AURONT BEAUCOUP DE PLAISIR A VOUS RELATER CELA.

De nombreuses sélections internationales ont aussi récompensé leur excellence, des participations à des stages fédéraux cet été aussi :

Maxime PANAIA du BC Colmar 71 dans la discipline 3 Bandes.
Enzo MALMONTE BC St Nicolas de Port en Blackball
Théo SCHNEIDER de Sélestat 98
Nathalie ROEHMER de Bischheim
Matthéo OCHOISKI du Century Club
Logan ROLLIN du Century Club

La reconnaissance Haut Niveau accordée au 3 Bandes s'étend maintenant aux disciplines billard à Poches, permettant de prétendre à des aides de la FFB et de la Région.

La décision de la FFB de reporter la charge des frais des finalistes nationaux sur les instances régionales, clubs, joueurs impliquait la prise en charge de l'international ;

Si l'engagement financier de la fédération s'améliore, il reste cependant encore à charge des frais aux compétiteurs.

La Ligue ne peut pas assurer le complément de défraiement, si ce n'est que de manière symbolique.

AU NIVEAU SÉLECTIONS

Nous avons plusieurs compétiteurs ou compétitrices qui ont été ou vont être sélectionnés en équipe de France :

Nathalie Rohmer en Américain et Snooker
Michael Hammen en billard artistique
Michael Carreau au 5 Quilles
Maxime Panaia au 3 Bandes par équipes et en U25 Individuel
Enzo Malmonte et Théo Schneider
Corentin Castellar d'Angus Billard club, Américain jeune
Matthéo Ochoiski Snooker jeunes
Logan Rollin, Snooker jeunes

Alès Véronique TV REIMS et Julie Aubert PONT A MOUSSON ESPOIR FÉMININ EN PROGRESSION

SCHERCHEL Nicolas Libre N3

DOS SANTOS Dylan Club de st Mihiel 3B N3

ÉQUIPE DE ST MAX NANCY, JDS D4

Dans les Masters : JORDAN AUBERT s'installe maintenant dans la catégorie Masters à la bande 6ème

MARCHAL Julian Épinal cadre 47/2 finaliste

Franck ZAHNER Florange finaliste cadre 47/2, Partie Libre

Au niveau financier :

Une rapide présentation des comptes est effectuée, toutes explications sont données.

Pour 2024 /2025, la hausse de la cotisation et la part de licences +de 21ans à hauteur de 2 euros fixée l'an passé doit permettre la poursuite de nos actions de formation et le principe de soutien financier aux compétiteurs. Cela s'agrège avec une augmentation du nombre de licenciés et aussi de mesures à prendre sur certains postes de dépenses, notamment aux aides aux manifestations.

Notre réserve financière diminue constamment, cela est maîtrisé. Cependant, il est important de conserver une enveloppe conséquente pour abonder les projets majeurs de développement des clubs et leur création.

Pour rappel, le poste aide directe aux clubs (aide affiliation nouveaux clubs, aide extension de locaux avec projet subventionnés) est directement affecté à notre réserve de trésorerie, 7986 € ; y ont été consacrés cette année avec des aides pour Mattaincourt 1000 €, Sélestat 1947 pour 2000 €, Sélestat 98 pour 2000 €, Arcis-sur-Aube 1000 €, Charleville 315 € plus des aides liées à la communication des clubs

Un bilan complet de ces actions sera consigné depuis la fusion des Ligues en 2016 jusque maintenant permettant d'appréhender leur impact sur le montant initial de trésorerie.

Ci-dessous le rapport des vérificateurs aux comptes :

Pour les vérificateurs aux comptes : Daniel Wernert, Alain Braun
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LGEB 07/09/2024 à TOMBLAINE
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES
Lingolsheim, le 22/ 08/ 2024

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de l'Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est de Billard qui s'est tenue le 2 septembre 2023 à Tomblaine, nous avons procédé à la vérification des comptes de la Ligue de Billard du Grand Est pour la période du 01/08/2023 au 31/07/2024 le mercredi 21 août 2024 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine.

Nous avons procédé par sondages et vérifié la concordance des comptes avec les extraits bancaires.

Par notre contrôle, nous pouvons certifier :

- Que les comptes sont tenus avec soin et exactitude

- Que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés

En conclusion, nous ne pouvons que recommander à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge à la trésorière et au président de la LGEB.

Les vérificateurs : Daniel Wernert – Alain Braun

Daniel Wernert, après avoir lu son rapport de vérificateur aux comptes, demande l'approbation des comptes.

La situation financière s'établissait comme suit : 5585,15 € sur le compte courant, 1000,00 € et 53200,00 € sur les comptes de placement.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Daniel nous indique que le renouvellement de son mandat est lié à la composition du nouveau comité. Ce n'est que lorsque celui-ci sera connu qu'il pourra se prononcer.

Il en est de même pour le compte prévisionnel qui est l'expression financière des actions du nouveau comité ; de ce fait, il n'y a pas eu présentation du Budget Prévisionnel pour le prochain exercice. Il sera acté lors de la prochaine AG en novembre 2024.

Au niveau stratégique DÉVELOPPEMENT

L'enjeu obéit toujours à l'objectif que s'est fixé la Ligue de compter davantage de licenciés et de respecter les règles de licenciation à savoir que tous les adhérents des clubs doivent être licenciés. Les dispositions financières posent les critères d'attribution d'aides à cette exigence.

Cet objectif passe par la valorisation et le soutien aux clubs existants et à leurs comités départementaux.

Le constat est aussi qu'un nombre conséquent de clubs comptent un petit effectif. Ils sont donc fragilisés dans leur pérennité et les actions de la Ligue doivent concourir à les soutenir.

Il existe aussi un nombre important de clubs non affiliés représentant un grand potentiel de pratiquants. Une stratégie d'approche est nécessaire avec le concours des Comités Départementaux

.

Au niveau Subventions

Outre les objectifs évoqués, les demandes d'organisation et de demandes de subvention notamment auprès de la F.F.B ont été entourées de suivis et conseils de la Ligue assortis de rapports circonstanciés.

Tout au long de l'année, les clubs ont pu être informés des aides et dispositifs de la Région Grand Est.

Des temps d'échanges téléphoniques avec des présidents de clubs ont pu avoir lieu pour connaître la situation de leur club et suggérer les actions institutionnelles et fédérales auxquelles leur club peut prétendre.

D'une manière générale, les subventions sont à la baisse mais nous avons pu conclure avec la Région une convention de fonctionnement 2022 2025 à hauteur de 18000 € sur 4ans au lieu de 20000 € comme antérieurement.

Les demandes de subventions à la Région liées aux organisations de compétitions concernent maintenant les clubs et non la Ligue qui globalisait les demandes des clubs et affectait ensuite une aide globalisée à chacune des organisations.

Il en ressort que les clubs doivent demander à la Région une subvention 3 mois avant l'événement. La Ligue quant à elle ne pourra plus accorder le même niveau d'aides et il sera demandé aux clubs la prise en compte de cet aspect.

La F.F.B apporte son soutien à l'ETR en fonction des objectifs et actions retenus

Le Projet Sportif Fédéral PSF (ex CNDS) est en constante diminution, les dossiers sont examinés par la FFB qui dispose des montants attribués transmis ensuite à l'agence Nationale du Sport pour ratification.

Bien que les actions soient sensiblement les mêmes et plutôt en progression, la subvention était de 5500 € pour l'exercice 2021 2022 ; 3000 € pour la présente saison et 1500 € pour 2023/2024.

Élection complémentaire

L'appel à candidatures pour répondre aux besoins de la Ligue dans de nombreux domaines (gestion sportive carambole, trésorerie, formation, communication), la représentation des femmes n'a donné lieu à aucune candidature pour 2023 2024.

Décisions

Au cours de cette assemblée, les décisions suivantes sont votées :

- adoption du Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 septembre 2023
- adoption du rapport moral et d'activités
- approbation des comptes de l'exercice 2023/2024
- désignation vérificateur aux comptes pour l'an prochain
- désignation des délégués ligue

Le rapport moral du Président est soumis au vote. Celui-ci est approuvé à l'unanimité moins une voix.

Rapports des Commissions annexés (commentés au fil de l'Assemblée Générale) Financière (compte de résultat et bilan), Américain, Blackball, Snooker, Carambole et 5 Quilles, envoyés et sur le site internet de la Ligue

Palmarès et remises des diplômes de Champion.

Bernard JANNIN se charge :

- D'une présentation sportive
- De son projet pour la nouvelle olympiade

Remerciements

Il convient de remercier nos partenaires incontournables et importants que sont l'État, la Région Grand Est, les Départements, les Municipalités et la Fédération Française de Billard.

Remerciés à nouveau les membres du Comité Directeur de la Ligue du Grand Est pour le travail effectué tout au long de l'année, à féliciter et encourager les clubs et leurs bénévoles pour l'investissement personnel qu'ils consentent pour leur club et le billard en général, les CDB aussi.

Francis Richard remercie l'Assemblée pour son attention
Le 7 septembre 2024

Francis RICHARD

pour le Président Régis VALIÈRE

